GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

1870.

Formation du 18e régiment de marche.

Le 18e régiment de marche (destiné à devenir le 118e régiment d'infanterie le 1er novembre 1870), est formé, le 21 août 1870, avec les quatrièmes bataillons des 82e, 88e et 97e régiments ; il est placé sous le commandement du lieutenant-colonel **de BEAUFORT,** et appelé à faire partie du 14e corps d'armée, chargé de contribuer à la défense de Paris ; ce corps d'armée a la composition suivante :

Commandant en chef : général **RENAULT**.
1re division : général **de CAUSSADE** : brigade **LADREIT DE LA CHARRIÈRE** : 15e et 16e de marche ; brigade **LECOMTE** : 17e et 18e de marche.
2e division : général **d'HUGHES** : brigade **BOCHER** : 19e et 20e de marche ; brigade **PATUREL** : 21e et 22e de marche.
3e division : général **de MAUSSION** : brigade **AVRIL de l'ENCLOS** : 23e et 24e de marche ; brigade **COURTY** : 25e et 26e de marche.

Emplacement du 14e corps d'armée.

Le 15 septembre, le 14e corps d'armée garde l'intervalle entre le Bas-Meudon et Ivry. La division **de CAUSSADE** a sa droite à la Seine, près du Bas-Meudon, sa gauche un peu en avant du fort de Vanves.
Le 17 au matin, le 14e corps d'armée est concentré sur les pentes du plateau de Châtillon ; la division **de CAUSSADE** s'établit entre Clamart et Châtillon. Le général **DUCROT**, nommé le 16, commandant en chef des 13e et 14e corps d'armée, s'installe dans ce village.
Le 18 septembre, en vue du combat qui doit avoir lieu le lendemain, la division **de CAUSSADE** prend position à la lisière du bois de Meudon ; elle s'échelonne entre la ferme de Trivaux et Clamart. Elle forme la droite de la ligne de bataille et doit, en longeant le bois, se porter sur la droite de Villacoublay, puis sur Dame-Rose et Vélizy,

19 *septembre*.

Combat de Châtillon.

Le 19 septembre, à 5 heures du matin, les troupes se mettent en marche dans l'ordre prescrit : la division **de CAUSSADE** longe la lisière du bois de Meudon, se dirige en colonne serrée sur la ferme de Trivaux ; la 2e brigade (17e et 18e de marche), en tête. Le brouillard est si épais qu'elle ne distingue rien devant elle ; vers 6 heures 1/4 les francs-tireurs se trouvent très près des tirailleurs prussiens ; les colonnes d'infanterie s'arrêtent. Le brouillard se dissipant, le 14e corps d'armée se déploie, la division **de CAUSSADE** gagne du terrain entre Villacoublay et Dame-Rose, le 18e de marche se déploie à la droite du 17e, mais les Prussiens débordent notre aile droite et jettent la confusion dans nos rangs. Ils poussent jusqu'au bois de Dame-Rose et, le général en chef ne

pouvant compter sur la solidité de ses jeunes troupes, ordonne la retraite. Elle s'effectue en bon ordre sous la protection de la cavalerie et de l'artillerie. La division bivouaque au Champ-de-Mars.

La division de Caussade s'établit à Clichy-la-Garenne.

Le 20 septembre, le 14e corps d'armée passe sur la droite de la Seine ; la division **de CAUSSADE** s'établit à Clichy-la-Garenne, où elle exécute de nombreux travaux de défense et fait de fréquentes reconnaissances.
L'instruction des troupes était pendant ce temps poussée très activement.

Le lieutenant-colonel de Beaufort est nommé colonel.

Le 8 octobre, le lieutenant-colonel **de BEAUFORT** est nommé colonel et maintenu au 18e de marche.

1er *novembre*.

Le 18e de marche devient le 118e de ligne.

Le 1er novembre, le 18e de marche devient le 118e régiment d'infanterie de ligne, sous les ordres du colonel **de BEAUFORT.**
Par décret du gouverneur en date du 8 novembre, les troupes de Paris sont réparties en trois armées sous le commandement en chef du général **TROCHU**.

1re armée. – Commandant en chef : général **CLÉMENT-THOMAS**. Garde nationale.
2e armée. – Commandant en chef : général **DUCROT**.
1er corps d'armée : général **BLANCHARD**, 3 divisions.
2e corps d'armée : général **RENAULT**, 3 divisions.
3e corps d'armée : général **d'EXEA**, 2 divisions.
3e armée. – Commandant en chef : général **VINOY**.
1re division : général **SOUMAIN**.
2e division : vice-amiral **La RONCIÈRE le NOURY**.
3e division : général **de LINIERS**.
4e division : général **de BEAUFORT.**
5e division : général **CORRÉARD**.
6e division : général **d'HUGHES**.
7e division : contre-amiral **POTHUAU**.

Le 118e régiment d'infanterie de ligne fait partie de la 1re division du corps d'armée du général **RENAULT**, commandée par le général **de SUSBIELLE** ; cette division a la composition suivante :

1re brigade : général **LADREIT de la CHARRIÈRE**, 115e, 116e régiments d'infanterie.
2e brigade : général **LECOMTE**, 117e, 118e régiments d'infanterie.

30 *novembre*.

Combat de Montmesly.

Le gouvernement de la Défense nationale décide pour le 29 novembre une sortie de l'armée de Paris dans la direction de Champigny.
La division **de SUSBIELLE** quitte le 27 novembre ses cantonnements pour aller s'établir : la 2e brigade, la droite vers Charenton et la gauche à Saint-Mandé ; la 1re brigade à droite de la 2e .
La sortie, fixée pour le 29 novembre, est remise au lendemain 30 par suite d'une crue de la Marne.
La division **de SUSBIELLE** bivouaque, le 29 au soir, en arrière de Créteil, pour être en mesure d'occuper, le 30 au matin, le plateau de Montmesly.
Le 30, vers 7 heures 1/2, l'artillerie commence le feu et, sous sa protection, le général **de SUSBIELLE** fait une reconnaissance des positions de l'ennemi.
La 2e brigade (117e et 118e), sous les ordres du général **LECOMTE**, est chargée de s'emparer de Mesly, Montmesly et Bonneuil.
Vers 9 heures, le général **de SUSBIELLE** fait cesser le feu de l'artillerie et donne le signal de l'attaque.
Le 117e aborde de front les premières défenses de Montmesly, pendant que le 118e les tourne par le village de Mesly. Le 3e bataillon du 118e, maître des enclos en avant de Mesly, laisse au 2e bataillon de son régiment le soin d'occuper ce village, il se rabat sur la gauche ; le 1er bataillon lui sert de réserve. Les tirailleurs français prennent en enfilade la tranchée qui relie le village de Mesly à Montmesly et en chassent l'ennemi. Aussitôt les 3e bataillons du 117e et 118e marchent rapidement sur l'ouvrage de Montmesly et, entraînés par leurs colonels, l'enlèvent de la façon la plus brillante.
La brigade **LECOMTE** se dirige ensuite sur le parc de Bonneuil, très fortement occupé par les Prussiens.
L'attaque ne peut commencer qu'à l'arrivée de la brigade de gardes mobiles commandée par le général **RIBOURT** et envoyée pour servir de renfort ; mais les Prussiens qui avaient dissimulé leurs forces, sortent en masses profondes du parc, refoulent la division **de SUSBIELLE** et, soutenus par une puissante artillerie, la poussent jusqu'à Créteil.
Vers 3 heures de l'après-midi, la division **de SUSBIELLE** se réorganise sur l'emplacement des bivouacs du matin.
La journée du 1er décembre s'écoule sans combat.

2 *décembre*.

Bataille de Champigny.

Le 2 décembre, les Prussiens attaquent la 2e armée sur la ligne Brie-sur-Marne-Champigny. A 10 heures 1/2, la division **de SUSBIELLE** arrive de Créteil et renforce les divisions **BERTHAUT** et **de MALROY,** qui sont les plus éprouvées par le feu de l'ennemi.
Vers 2 heures, l'armée prussienne, voyant l'inutilité de ses efforts, cesse son attaque et son artillerie seule continue à tirer jusqu'à 4 heures, nous restons maîtres du terrain de la lutte.
Le lendemain 3 décembre, la 2e armée repasse sur la rive droite de la Marne.
Les batailles du 30 novembre et du 2 décembre ayant considérablement réduit les effectifs, la 2e armée est reconstituée à deux corps seulement avec une division de réserve.

Le 2e corps devient le 1er, composé de 3 divisions, **de SUSBIELLE, BERTHAUT, COURTY** ; il a pour chef le général **de MAUSSION,** qui remplace le général **RENAULT**, blessé mortellement le 30 novembre.
Le 7 décembre, la division d**e SUSBIELLE** va cantonner à Clichy.

21 *décembre*.

Tentative de sortie par le Bourget.

La direction d'Amiens lui paraissant la plus libre, le gouvernement prend la résolution de chercher à rompre de ce côté la ligne d'investissement.
L'attaque principale sur tout le grand plateau limité à l'est par Villepinte et Aulnay, à l'ouest par Gonesse et Garges est confiée aux troupes du vice-amiral **La RONCIÈRE le NOURY.** De nombreuses diversions pour tromper l'ennemi sont ordonnées et la division **de SUSBIELLE**, destinée à soutenir l'attaque principale, sort le 20 de ses cantonnements pour se rendre au village d'Aubervilliers.
Le 21, avant le jour, la division **de SUSBIELLE** se forme en colonne par brigade, en arrière de ce village.
A 7 h. 1/2, les forts de l'Est, d'Aubervilliers et de Romainville ouvrent un feu des plus nourris sur le Bourget. A 8 heures, la canonnade cesse ; les troupes de l'amiral **La RONCIÈRE le NOURY** s'élancent sur le village et s'emparent des premières maisons ; mais là s'arrêtent leurs succès. Pendant ce temps la division **de SUSBIELLE** occupe le village de Drancy.
Un ordre du gouvernement arrête l'attaque et l'action se borne à une vive canonnade qui dure jusque vers 5 heures.
Le soir, la 1re brigade de la division **de SUSBIELLE** bivouaque en avant d'Aubervilliers et la 2e brigade (117e et 118e) est de grand garde à la Croix-de-Flandre.
Le 23 décembre, le 1er corps d'armée cantonne en entier dans Aubervilliers ; il fournit une brigade de garde dans la tranchée qui s'étend entre les routes des Petits-Ponts et de Lille, en avant du fort d'Aubervilliers ; une brigade de piquet la soutient.
Le 24, avant le jour, toutes les troupes sont sous les armes ; le travail dans la tranchée est continué.
Le 25, à 7 heures du matin, les troupes se portent sur leurs positions de combat ; l'ennemi n'ayant fait aucune tentative, elles rentrent vers 11 heures dans leur cantonnements. Malgré la rigueur du froid, les travaux de défense continuent, mais le sol est durci par la gelée et la construction des épaulements n'avance que lentement.
Le 26, la division **de SUSBIELLE** retourne à Saint-Ouen et Clichy, où elle reprend ses anciens cantonnements.

1871.

Le 27 décembre, elle se rend à Aubervilliers et, le 17 janvier 1871, retourne à Saint-Ouen et à Clichy.
Le 18 janvier, les 23e et 51e régiments de garde nationale mobilisée viennent remplacer la division **de SUSBIELLE.**

19 *janvier*.

Bataille de Buzenval.

Une nouvelle sortie ordonnée par le gouvernement est fixée au 19 janvier ; elle doit s'opérer vers Montretout-Buzenval.

Organisation des colonnes d'attaque :

Colonne de gauche : général **VINOY**.
Division **de BEAUFORT.**
Division de réserve : général **COURTY**.
Colonne du centre : général **de BELLEMARRE**.
Colonne d'attaque de gauche : général **VALENTIN**.
Colonne d'attaque du centre : général **FOURNÈS**.
Colonne d'attaque de droite : colonel **COLONIEU**.
Réserve générale : général **HANRION**.
Colonne de droite : général **DUCROT**.
Division **FARON**.
Division **de SUSBIELLE.**
Division **BERTHAUT**.

La division **de SUSBIELLE**, dont fait partie le 118e, est composée comme il suit :

Division de Susbielle

Francs-tireurs.
Brigade **RAGON** : 115e, 116e de ligne, 51e régiment de garde nationale mobilisée.
Brigade **LECOMTE** : 117e, 118e de ligne, 23e régiment de garde nationale mobilisée.

La colonne de droite est chargée d'enlever les bois qui s'étendent au delà du parc de Buzenval, le vallon boisé de Saint-Cucufa et les pentes de la Jonchère.
Le 21, de très grand matin, la division **de SUSBIELLE** quitte ses cantonnements, se dirige vers Rueil, mais son mouvement est arrêté par l'artillerie de la division **FARON**, qu'elle est obligée de laisser passer devant elle. Vers 5 heures, elle commence à franchir la Seine, et son passage s'exécute très difficilement, les rampes ayant été défoncées par les lourdes voitures de l'artillerie. A la sortie d'Asnières, sa marche est de nouveau contrariée par les troupes du général **BERTHAUT** massées le long de la route de Courbevoie.
Le général **LECOMTE**, chargé de former avec la 2e brigade l'extrême droite de la ligne de bataille, s'établit près de la station de Rueil, le 118e en réserve derrière le 117e .
A midi, le général **DUCROT** qui a le commandement de toutes les troupes, lance contre le parc de Buzenval les divisions **FARON** et **BERTHAUT**.
Pendant ce temps, la division **de SUSBIELLE** refoule les Prussiens du poste de la Malmaison et de la villa Dollinger, puis les rejette dans le vallon de Saint-Cucufa. Toute la journée elle arrête une portion de la 10e division prussienne.
Le soir, le général **TROCHU** ordonne la retraite. La division **de SUSBIELLE** se retire à 10 heures vers le Mont-Valérien.

Armistice.

Un armistice est conclu le 21 janvier afin de permettre l'enlèvement des morts.

Armistice général.

Le 23 janvier, un armistice général est conclu entre les armées françaises et allemandes.

Dissolution de la 2e armée.

Le 25 janvier, la 2e armée est dissoute.

Fusion du 118e avec le 18e .

Le 24 mars, le 118e est fusionné avec le 18e de ligne.

RÉGIMENT D'INFANTERIE PROVISOIRE

28 mars 1871.

Formation du 18e provisoire ; ses garnisons jusqu'en 1872.

Le 18e régiment d'infanterie provisoire a été formé à Besançon par décision ministérielle du 25 mars 1871. L'insurrection du 18 mars avait rendu nécessaire l'organisation rapide de nouveaux corps chargés de renforcer les troupes qui se trouvaient alors à Versailles et dont les forces étaient insuffisantes pour protéger le gouvernement de l'Assemblée Nationale contre les tentatives criminelles de la Commune.
On en constitua les cadres à l'aide d'officiers rentrant de captivité ou appelés de leurs dépôts. Les sous-officiers, caporaux et soldats furent pris exclusivement parmi les hommes valides et non libérables revenus d'Allemagne.
Le colonel **THEUVEZ** commande le régiment.

20 *mai*.

Un ordre, en date du 20, de M. le général de division **de POLHÈS**, chargé à Besançon de l'organisation des régiments provisoires, prescrit le départ du 18e provisoire pour l'armée de Versailles.

22-23-24 *mai*.

Les 1er, 2e et 3e bataillons quittent successivement Besançon les 22, 23, 24 mai, et arrivent au camp de Satory les 24, 25, 26.

Le 18º provisoire forme avec le 16e la 2e brigade (général Fournès) de la 2e division (général L'Hérillier) du 4e corps (général Douai).
A l'arrivée du 18e provisoire, l'armée de Versailles, étant déjà entrée dans Paris, le régiment resta campé à Satory, où il fut chargé de la garde des insurgés.

31 *mai*.

Le 31 mai, le 18e provisoire se rend à Courbevoie. Un demi-bataillon est détaché à Bougival pour la garde de la machine de Marly.

29 *juin*.

Il prend part à la revue passée le 29 juin par le chef du pouvoir exécutif en présence de l'Assemblée Nationale.

3 *juillet*.

Le 3 juillet, le régiment part pour Meudon et la brigade du général **FOURNÈS** (16e et 18e provisoires) devient la 2e brigade de la 3e division (général Micheler) du 5e corps d'armée (général Clinchant).

Ancestramil